

Le Comité de l'AGEB réuni le 21 Décembre 1961 :

- CONSIDERANT les nombreux retards dans le paiements de bourses
- CONSIDERANT que malgré les promesses gouvernementales d'augmentations du taux des bourses cette année, de nombreux étudiants ont vu leur bourse diminuée et même dans certains cas contestables supprimée,
- CONSIDERANT l'insuffisance des crédits mis à la disposition du Rectorat et le défaut d'organisation du service des bourses,
- CONSIDERANT l'inaction du Bureau de l'AGEB sur ce plan et principalement son manque d'initiative caractérisé depuis la rentrée scolaire,
- CONSIDERANT qu'aucune action revendicative n'a été menée sur le problème des bourses,
- CONSIDERANT que l'ensemble des étudiants ne possède que des informations erronées et que l'information qu'a essayé de donner l'AG (AG - Flash) ne portait pas du tout remède à ces erreurs,
- DEMANDE au bureau de l'AGEB - que dans le cadre de la lutte menée par le syndicalisme étudiant pour l'amélioration des conditions de vie des étudiants, les délégués de l'AGEB aux Oeuvres Universitaires essaient de mener une action efficace permanente et ferme auprès du service des bourses,
 - qu'une information ample et correcte soit réalisée auprès des étudiants,
 - qu'une action revendicative soit menée dans les plus brefs délais.

